

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 Juillet 2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt du mois de juillet

A 20 h 00

le Conseil Municipal de MONTMELARD, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M MORIN Jean Marc.

Présents : MM CHORIER Jacques, FLEURY Laure, THOMAS Baptiste, RAVEAUD Marie Pierre, NESME Eric, MARTIN Christelle et CHEVRIER Océane.

Excusés : THOMAS Thierry VOUILLON Benoît, GELIN Lionel

Convocations : 13/07//2021

Affichage : 13/07/2021

Mme RAVEAUD a été nommée secrétaire.

Le Maire ouvre la séance.

Le compte rendu de la précédente séance a été adopté à l'unanimité des membres présents.

VOIRIE

Le Maire fait un compte rendu des travaux faits et en cours.

- Chemin d'Anglure : travaux faits par l'entreprise BALLAND pour un montant de 690 €
- Route de Millade : les racines ont été enlevées par l'entreprise BALLAND
- Route de Saint Cyr : les travaux sont en cours par l'entreprise THIVENT avec un surplus de travaux concernant les canalisations d'eaux pluviales : un devis a été présenté à la Communauté de Communes pour un montant de 4 901,25 € HT intégré dans le programme des eaux pluviales. La commune participera à hauteur de 50% soit 2 900 €.
- Les poteaux en béton ont été enlevés

Durant l'absence de l'employé communal, en arrêt jusqu'à fin juillet, Jacques CHORIER s'occupera de l'eau. Il a été demandé à l'entreprise REVEL un devis pour tondre le parking de Saint Cyr ; celui-ci s'élève à **624 € HT**. Le devis a été accepté.

MATERIEL

Le Maire informe le Conseil qu'il sera bon de revoir le broyeur, qui ne convient pas assez à notre utilisation.

BATIMENTS COMMUNAUX

Un rappel est fait sur les dossiers en cours :

- Projet Mairie : le cabinet de Philippe PROST a pratiquement terminé l'ébauche du projet, qui sera revu lors d'un prochain conseil
- Logement au-dessus de l'ancienne cantine : le projet de le remettre en état est abandonné pour l'instant ; la Mairie va le proposer à la location en l'état pour un loyer mensuel de 230 €
- L'appel à projets 2021 pour un montant total de **22 804,92 € HT** est subventionné à 25% par la DETR et 25% par le Conseil Départemental.

Un point sur la réhabilitation de l'ancienne scierie : le projet s'élève à un montant de **450 000 €** qui a obtenu pour l'instant une subvention de 40% par la Région. Ce projet est mené par la Communauté de Communes. Des artisans potentiellement intéressés ont été contactés.

SIMCO FISCALITE

Le Maire fait part au Conseil Municipal que la Communauté de Communes a pris l'attache de la société SIMCO FISCALITE, pour avoir des conseils en matière de fiscalité, dotation, ...

Lors du dernier conseil communautaire, le Maire, président de cette assemblée, a proposé cette société à toutes les communes de la Communauté de Communes. Cette proposition a été validée avec un droit d'entrée de **3 000 €** à charge de la Communauté de Communes et un coût de **8 500 €** par an à charge de l'ensemble des communes. Le coût par commune sera calculé au prorata du nombre d'habitants, soit le coût pour la commune de Montmelard d'environ 370 €.

EAU

Le Maire fait part qu'il y a eu une réunion en visioconférence avec la société Loire Bretagne et l'Agence de l'Eau, auquel a assisté Mr Jacques CHORIER, concernant l'avancée des dossiers de périmètre des captages.

Les devis pour les études des traitements n'ont obtenu aucune réponse et idem pour les compteurs sectoriels.

Mr Jacques CHORIER fait part au Conseil Municipal des informations suivantes :

- deux demandes de raccordement à l'eau ont été faites pour les nouveaux propriétaires (aux Champs déjà réalisés et ancienne maison de Marie-Louise Braillon sur Saint Cyr)
- le relevé des compteurs d'eau des maisons secondaires sera fait prochainement par Jacques CHORIER
- le SPANC va faire une campagne contrôle périodique (10 ans), les habitants concernés seront prévenus par le SPANC
- les périmètres de protection sont clôturés et fermés. L'ensemble des acquisitions foncières sont faites ou en cours de signature chez le notaire

BUDGET

Le Maire informe le Conseil que dans le cadre de l'appel à projets concernant le logement au-dessus de l'ancienne cantine ayant été abandonné, la subvention déjà perçue fera l'objet d'un remboursement, soit un montant de 12 500 €.

QUESTIONS DIVERSES

Le dossier recensement des ponts a été transmis ; il en a été dénombré 8 sur la commune. Ce dossier est en attente de résultats.

L'ordinateur de la Mairie serait peut-être à changer afin de pouvoir installer Windows 10. Il y a également des soucis au niveau de l'envoi des mails. Une liaison intranet avec les communes de la communauté de communes est envisagée. Le Maire sollicite Mr Baptiste THOMAS pour savoir ce qui est de mieux.

Les Pompiers de Montmelard ont fait un don de 1 000 € à la Commune. La Mairie doit prendre une délibération pour accepter ce don.

Pour la signalétique, il convient de choisir les photos que l'on veut mettre sur nos panneaux.

Mme Marie-Pierre RAVEAUD fait un point sur les plaques de rue qui restent à récupérer. Certaines de ces plaques seront posées par l'employé municipal à la demande des habitants. Compte tenu de son absence, il sera demandé aux locataires des logements OPAC de bien vouloir récupérer leur plaque et qu'ils en effectuent la pose.

La Mairie sera fermée du 2 au 23 Août 2021.

L'ordre du jour étant épuisé la séance fut levée à 21 h 45.